



Nos réf. :  
GA/MG/12/06

Romilly-sur-Seine,  
Lundi 30 janvier 2012.

Objet :  
**Contribution du Pays de  
Seine en Plaine Champenoise**

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'Administration du Pays de Seine en Plaine Champenoise, réuni le 15 décembre 2011, a émis un vœu en faveur du projet de mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine.

En effet, le Pays de Seine en Plaine Champenoise représente un territoire de 54 communes et de 43 000 habitants.

A ce titre, nous avons constaté que la situation actuelle d'un gabarit de 650t avec des dérogations ponctuelles à 900t n'est plus en adéquation avec les enjeux du futur.

Nous nous prononçons donc en faveur du scénario 3 (2500t) pour la mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine.

**Gérard ANCELIN,**  
**Président de l'A.S.P.C.D.,**  
**Vice-président du Conseil Général de l'Aube.**